Pour nos vieillards et nos infirmes : l'autocar des jeunes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **72 (1963)**

Heft 7

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

POUR NOS VIEILLARDS ET NOS INFIRMES:

L'AUTOCAR DES JEUNES

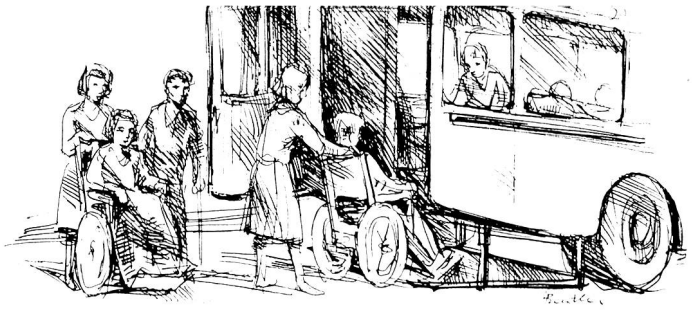

A l'arrière, un ingénieux système...

A l'occasion du Centenaire...

Les jeunes avaient demandé à leurs aînés:

— *Et nous que pourrions-nous faire de particulier pour célébrer le Centenaire de la Croix-Rouge?*

Les aînés ont réfléchi, un peu, pas très longtemps et ils ont répondu:

— *Eh! bien voilà: en Hollande, la Croix-Rouge possède un bateau. Un bateau tout spécial, le bateau* Henry Dunant *qui sert exclusivement à promener des invalides et des malades chroniques qui sinon ne sortiraient jamais, ni de leurs lits, ni de leurs chaises roulantes, ni de leurs dortoirs. Or, savez-vous enfants ce que cela représente de ne jamais sortir, de ne jamais quitter l'hôpital, ou l'asile ou sa chambre? Savez-vous ce que c'est d'être confiné pendant des mois, des années devant le même horizon, à l'écart du monde extérieur, prisonnier d'un entourage toujours identique?*

Au Danemark, c'est un train qui sert à promener les invalides. Il existe grâce à l'initiative d'un seul homme, d'un employé des chemins de fer dont le propre frère fut atteint de poliomyélite et demeura paralysé.

En Autriche également, il existe un « Train du Soleil » qui périodiquement emmène en voyage les invalides de tout le pays.

Pour la plupart des patients qui ont ainsi le bonheur de « partir », de voir un « bout de monde », ces quelques heures ou ces quelques jours d'évasion occupent une place immense dans leur vie, ils en jouissent à l'extrême, puis se souviennent, en parlent, en reparlent, pensent déjà au prochain départ, l'attendent, l'espèrent...

Or, il existe en Suisse plus de 17 000 invalides auxquels viennent s'ajouter des milliers de malades chroniques, d'handicapés, adultes et enfants.

— *Alors, enfants de Suisse (qui êtes, nous disent les statistiques, plus de 700 000 en âge de scolarité obligatoire), que penseriez-vous de vous assembler tous, de grouper vos efforts et de réunir, en cette année anniversaire de la Croix-Rouge que vous aimeriez célébrer en « faisant quelque chose » les fonds nécessaires à l'acquisition d'un, voire de deux « autocars pour invalides »?*

Un autocar, oui, ni un train ni un bateau, puisqu'en Suisse la route est le moyen de circulation le plus pratique, le plus court chemin souvent entre deux localités, celui qui laisse la plus grande liberté.

Il ne s'agira pas d'un autocar quelconque, mais d'un autocar spécialement conçu pour nos buts particuliers et construit en fonction de son rôle: des fenêtres très basses, des sièges mobiles, des accoudoirs et supports spéciaux, une suspension très souple, de larges portes, des toilettes assureront aux patients un voyage confortable et une parfaite sécurité. A l'arrière, le plancher du car sera mobile et muni d'un ingénieux système de levier permettant de faire entrer et sortir sans difficultés les patients assis dans leurs fauteuils roulants.

En définitive, il y aura de la place pour une vingtaine de patients couchés ou assis, accompagnés de quatre personnes et du chauffeur.

Ce bel autocar qui sera fourni battant neuf et muni de toutes ses installations ad hoc coûtera environ 250 000 francs.

Sa couleur, jusqu'ici, n'a pas encore été choisie. Si tout va bien, il pourra entrer en fonction l'été prochain.

Leur « Promenade enchantée »

Et si tout va encore mieux que ne l'espèrent les plus optimistes, l'on ne parlera pas « de l'autocar », mais bien « des autocars pour invalides de la Croix-Rouge suisse » qui se déplaceraient dans tout le pays; ils circuleraient une semaine en Suisse orientale, une autre en Romandie, une autre encore au Tessin.

De manière, qu'à tour de rôle, tous les infirmes de Suisse, adultes et enfants, tous les malades chroniques en mesure de supporter un voyage, des vieillards aussi, puissent avoir de temps à autre, la joie d'une « Promenade enchantée ». Et cette promenade lumineuse, ils la devront aux enfants de Suisse. A tous les enfants de nos écoles qui, dès la fin de ce mois, seront engagés à verser leur obole pour que le « projet du car pour invalides » devienne réalité.

Précisons encore que l'on n'attend pas seulement de nos enfants de demander 10 ou 20 sous à papa ou maman, mais bien de consentir un petit sacrifice personnel (celui de sa tablette de chocolat hebdomadaire par exemple) ou de faire un effort personnel pour récolter des fonds. A maintes occasions, nos Juniors suisses ont prouvé qu'ils peuvent, lorsqu'ils le désirent de tout leur cœur, réunir des sommes coquettes dans un but charitable: organisation d'une représentation théâtrale avec entrée payante, d'une loterie, vente d'objets fabriqués en classe ou pendant leurs heures de loisirs.

L'action de la jeunesse scolaire suisse ne se bornera pas à réunir la somme nécessaire à l'achat de l'autocar (ou des autocars). Lorsque celui-ci ou ceux-ci rouleront, nos enfants seront appelés à participer de maintes manières aux « Promenades enchantées ». De même les sections régionales de la Croix-Rouge suisse et leurs collaborateurs bénévoles prendront une part active à l'organisation des excursions.

L'on objectera peut-être que divers groupements, ainsi que plusieurs sections locales de la Croix-Rouge suisse organisent d'ores et déjà des sorties pour invalides ou malades chroniques. C'est exact. Mais il convient de souligner à ce propos les difficultés inouïes qu'entraînent de tels déplacements lorsqu'on ne dispose que de moyens de transport usuels.

C'est pourquoi les milieux et organisations spécialement intéressés au sort des handicapés qui ont été consultés lors de la mise sur pied du projet l'approuvent pleinement et saluent avec joie sa réalisation qui permettra de combler une lacune certaine.